

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE -
Echange de parcelles avec
la Commune de Gauchy.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
21/11/18

Date d'affichage :
11/12/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, Mme Myriam HARTOG, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Lionel BAS suppléant de M. Guy DAMBRE, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

La Commune de Gauchy a souhaité acquérir sur sa commune plusieurs parcelles appartenant à la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dont celle-ci n'a plus l'utilité dans le but de réaliser un parc de détente.

Aussi elle a proposé à la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois de lui céder deux emprises d'un bassin de stockage et d'infiltration des eaux pluviales, dont la gestion appartient à l'établissement public de coopération intercommunale, ainsi qu'un terrain dont elle n'a plus l'utilité.

Les superficies étant peu ou prou identiques (6 495 m² revenant à la CASQ contre 6 386 m² revenant à la commune de Gauchy) et s'agissant d'une régularisation foncière, cet échange aura lieu à l'Euro symbolique. L'acte sera passé en la forme administrative. Les droits de mutation et les frais de publication resteront à la charge de la Commune de Gauchy.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la cession à la Commune de Gauchy des futures parcelles cadastrées section AH n°289 et 290 ; section AB n°6 et 733 situées à GAUCHY, pour une superficie totale de 6 386 m², d'une part ;

2°) d'approuver l'acquisition à la Commune de Gauchy des futures parcelles cadastrées section AH n°294 ; section ZB n°158 et 484, situées à Gauchy, pour une superficie totale de 6 495 m², d'autre part ;

3°) de dire que cet échange de parcelles se fera moyennant l'euro symbolique et que l'acte correspondant sera établi en la forme administrative ;

4°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cet échange qui en seront la suite ou la conséquence, y compris les éventuelles servitudes à créer.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20181127-44172A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/18

Publication : 11/12/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Emprises appartenant à la CASQ à céder à GAUCHY

Emprises appartenant à GAUCHY à céder à la CASQ



Adresse : Rue du Colonel Fabien

Références cadastrales :

AB n°6 de 127 m² ;
AB n° 557 en partie
(Future parcelle AB n°733)

Surface à céder : 5 254 m²

Projet de la commune de Gauchy :
Aire de détente.

Avantages d'une cession : économie
sur l'entretien



Adresse : Rue Claude Mairesse

Référence cadastrale :

AH n°284 en partie
(Future parcelle AH n°294)

Surface à céder : 4 774 m²

Intérêt pour la CASQ : usage de stockage
(Direction eau/assainissement)



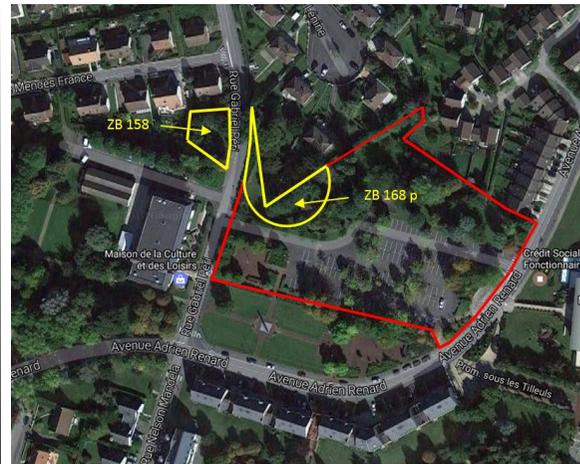
Adresse : Rue de la Biette

Référence cadastrale :

AH n°280 de 1 003 m²
(Futures parcelle AH n°289 & 290)

Surface à céder : 14 m² et 991 m²

Usage du terrain : aucun



Adresse : Rue Gabriel Péri

Référence cadastrale : ZB n°158

Surface à céder : 546 m²

Usage du terrain : Emprise du bassin,
(régularisation foncière).

Adresse : Rue Gabriel Péri

Référence cadastrale : ZB n°168 en
partie (future parcelle ZB n°484)

Surface à céder : 1 175 m²

Motif d'acquisition : emprise d'un
bassin (régularisation foncière)